

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02333

Numéro SIREN : 562 087 791

Nom ou dénomination : MANPOWER FRANCE HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2021 sous le numéro de dépôt 49032

MANPOWER FRANCE HOLDING SAS

Société par actions simplifiée

13 rue Ernest Renan

92 000 NANTERRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MANPOWER FRANCE HOLDING SAS

Société par actions simplifiée

13 rue Ernest Renan, NANTERRE 92000, FR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société MANPOWER FRANCE HOLDING SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MANPOWER FRANCE HOLDING SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Didier OBRECHT



Manpower®

ANNEXES

SAS MANPOWER FRANCE HOLDING
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

2020

BILAN AU 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en milliers d'Euros)

A C T I F	31 Décembre 2020			31 Décembre 2019	P A S S I F	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
ACTIF Immobilisé :					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Capital	60 522	60 522
Immobilisations corporelles	5 754	5 032	722	848	Primes d'apport	103 100	103 100
Titres de participation	472 714	28 426	444 288	428 805	Réserves et report à nouveau	229 236	6 052
Autres immobilisations financières	130 289	0	130 289	252	Résultat de l'exercice	-13 177	223 184
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	608 757	33 458	575 299	429 904	TOTAL CAPITAUX PROPRES	379 681	392 858
					PROVISIONS POUR RISQUES	112	202
					PROVISIONS POUR CHARGES	893	922
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Avances et acomptes versés sur commande	29		29	22	Emprunts et dettes financières	1 127 805	1 030 396
Clients et comptes rattachés					Fournisseurs et comptes rattachés	1 234	1 288
Autres créances	45 962	11 391	34 571	74 462	Personnel et comptes rattachés	2 528	3 439
Valeurs mobilières de placement					Etat	1 560	1 818
Disponibilités	903 913		903 913	926 533	Autres dettes	0	0
Charges constatées d'avance	1		1	4	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	949 904	11 391	938 513	1 001 020	TOTAL DETTES	1 133 127	1 036 942
TOTAL ACTIF	1 558 661	44 848	1 513 813	1 430 924	TOTAL PASSIF	1 513 813	1 430 924

Les notes de l'annexe font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RESULTAT 2020
(Montants exprimés en milliers d'Euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Chiffre d'affaires	8 294	8 879
Autres produits	23 711	26 357
Reprises sur amort et prov, et transfert de charges	458	75
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Frais de personnel	-8 415	-9 754
Autres charges	-28 635	-31 537
Impôts et taxes	-583	-792
Dotations aux amortissements et provisions	-425	-643
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 595	-7 416
RESULTAT FINANCIER	-28 726	214 418
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 527	-132
PARTICIPATION	-	-
IMPOT SUR LES BENEFICES	4 617	16 313
RESULTAT NET	-13 177	223 184

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2020
(Montants exprimés en milliers d'Euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (I)	-29 849	232 105
OPERATIONS D'EXPLOITATION :		
Variation Créances clients et autres	56 072	-6 441
Variation des Dettes fournisseurs et autres	- 1 223	-810
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION (II)	54 849	-7 251
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT :		
Cessions d'Immobilisations incorporelles et corporelles	465	355
Acquisitions d'Immobilisations incorporelles et corporelles	0	-1
Cessions d'immobilisations financières	23	0
Mouvement des immobilisations financières	-145 516	18 612
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT (III)	-145 028	18 966
OPERATIONS DE FINANCEMENT :		
Dividendes versés	0	-235 237
Autres Dettes financières	97 408	-11 241
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT (IV)	97 408	-246 478
VARIATION DE TRESORERIE (I+II+III+IV)	-22 620	-2 658
Trésorerie au 1er janvier	926 533	929 191
Trésorerie au 31 décembre	903 913	926 533
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (I+III+IV)		
EMPLOI NET.....	77 469	
RESSOURCE NETTE.....		4 593

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020
(Montants exprimés en milliers d'Euros)

1. PRINCIPES GENERAUX ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les comptes annuels sont établis selon les principes et méthodes comptables définis par le Plan Comptable Général tel que présenté par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié par le règlement n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016.

Les éléments du bilan sont comptabilisés à leur valeur historique. Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de Manpower France Holding à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Conformément à la loi et aux statuts de la société, les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Les montants figurant dans l'annexe sont exprimés en milliers d'Euros.

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS et la qualification de pandémie retenue par l'OMS, le 11 mars 2020. Dans les mois qui ont suivis, des mesures restrictives ont été imposées afin de limiter la propagation du virus.

Cette situation nous a mené à prendre différentes mesures en conformité avec les directives gouvernementales afin de maintenir l'activité de la Société tout en nous assurant de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs.

Néanmoins, eu égard à l'activité de la Société, la pandémie a eu peu d'impact sur les comptes 2020 et il n'y a pas eu recours aux aides proposées par l'Etat Français.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (coûts directs et indirects).

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribueraient à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Valeur brute				
	Solde au 31/12/2019	Acquisition	Sortie	Virement poste à poste	Solde au 31/12/2020
Terrain	399		-10		388
Construction	3 448		-187		3 261
Agencements, installations	2 157		-55		2 103
Matériel de bureau et mobilier informatique	2				2
Avances et Acomptes	0				0
Total	6 006		-252	0	5 754

	Amortissement / Dépréciation			
	Solde au 31/12/2019	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2020
Terrain				
Construction	3 023	91	-176	2 938
Agencements, installations	2 134	13	-55	2 092
Matériel de bureau et mobilier informatique	1	1		2
Total	5 158	105	-231	5 032

Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

Construction	: 25 ans en linéaire
Bâtiments modulaires	: 15 ans en linéaire
Agencements, installations	: 9 ans en linéaire
Matériel de bureau et mobilier informatique	: 3 ans en linéaire

3. TITRES DE PARTICIPATION

Les titres sont comptabilisés à leur coût de revient.

Ils correspondent à des filiales entièrement contrôlées par la société. Ces filiales interviennent principalement dans le secteur d'activité du travail temporaire et du recrutement soit en France, soit à l'étranger.

Les renseignements les concernant sont donnés dans le tableau des filiales et participations joint à cette annexe.

	Solde au 31/12/2019	Acquisition nouvelles filiales	Augmentation des titres de filiales	Cession / Sorties (TUP)	Solde au 31/12/2020
Titres de Participation	482 158		44 137	53 581	472 714

Les mouvements du poste « titres de participation » sont liés à :

- L'augmentation des titres des filiales :
 - Manpower Hongrie,
 - Manpower Nouvelles Compétences,
 - Manpower Group Solutions,
 - Damilo SAS,
 - Right Management.
- La sortie des titres Damilo SAS à la suite de la Transmission Universelle de Patrimoine en octobre 2020.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, basée sur des évaluations multicritères, tenant compte notamment des perspectives de rentabilité future, est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation s'élève à 28 426 K€ au 31/12/2020.

La reprise de provision pour dépréciation concerne les titres Damilo SAS.

	Dépréciation			
	Solde au 31/12/2019	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2020
Titres de Participation	53 354		24 928	28 426
Total	53 354		24 928	28 426

Le tableau des filiales et participations s'établit ainsi :

Filiale	% de détention	Capitaux propres (y compris résultat net)	Résultat Net	Valeur Brute	Valeur Nette	Provision s/titres
MANPOWER France SAS 13 rue Ernest Renan, 92000 NANTERRE	100,00	1 181 178	31 093	358 397	358 397	-
MONACO 9 rue Princesse Florestine, 98000 MONACO	99,99	2 801	223	152	152	-
TAPFIN 52-54 rue du Capitaine Guynemer, 92400 COURBEVOIE	100,00	- 77	- 81	1 526	1 488	- 38
MANPOWER Nouvelles Compétences 13 rue Ernest Renan, 92000 NANTERRE	100,00	1 057	- 1 443	17 745	5 753	- 11 992
SUPPLAY SAS 2 rue Gaston Boyer, 51100 REIMS	100,00	172 037	17 345	1 580	1 580	-
HONGRIE Manpower K.F.T 1133 Budapest, Váci ut 76	100,00	- 1 235	- 1 432	4 499	2 296	- 2 203
MAROC, SMTT MANPOWER Tour Végétale Jasmin, 1 rue des Plateformes Lot n°123 – 5ème et 6ème Etage 20.036 – Casablanca	100,00	- 787	- 1 332	6 195	6 195	-
NOUVELLE CALEDONIE, Manpower Nouvelle Calédonie 37, Rte Baie des Dames - ZI Ducos, BP 27826 98800 NOUMEA	100,00	2 698	- 128	922	922	-
POLOGNE, MANPOWER Polska SP ZOO UL, Prosta 68 00-838 WARSZAWA	100,00	17 636	4 591	629	629	-

Filiale	% de détention	Capitaux propres (y compris résultat net)	Résultat Net	Valeur Brute	Valeur Nette	Provision s/titres
REPUBLIQUE TCHEQUE, Manpower S.R.O Na Florenci 2116/15 Nove Mesto, 11000 PRAHA 1	100,00	14 864	1 767	438	438	-
ROUMANIE, Manpower Romania SRL B.DUL UNIRII, Secteur 5,05561 BUCAREST	100,00	4 398	- 75	762	762	-
SLOVAQUIE, Manpower Slovaquie Lazaretska 8, 81108 BRATISLAVA	100,00	3 091	527	1 813	1 200	- 613
TUNISIE, Manpower Tunisie International Immeuble Kaffel , Rue du lac Loch Ness ,1053 TUNIS	99,98	90	- 67	1 662	451	- 1 211
TUNISIE, Manpower Tunisie Immeuble Kaffel , Rue du lac Loch Ness ,1053 TUNIS	99,59	534	151	868	868	-
MANPOWERGROUP SOLUTIONS 13 rue Ernest Renan, 92000 NANTERRE	100,00	1 214	28	16 249	14 035	- 2 214
MANPOWERGROUP France 176 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY/SEINE	100,00	60	- 4	127	89	- 38
EXPERIS EXECUTIVE France 176 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY/SEINE	100,00	- 12 420	- 9 517	10 117	-	- 10 117
EXPERIS FRANCE 15 rue Christian PAUC 44000 NANTES	100,00	15 954	5 658	40 697	40 697	-
RIGHT MANAGEMENT CONSULTANTS France 1 Place de la Pyramide,Tour Atlantique 92800 Puteaux	100,00	- 1 070	- 2 877	8 335	8 335	-

4. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres immobilisations financières comprennent :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019
	Total	Dont, à moins d'un an	Dont, de 1 à 5 ans	
Prêt intragroupe	130 037	130 037		0
Autres	252	252		252
Total	130 289	130 289		252

5. AUTRES CREANCES

Les autres créances comprennent :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019
	Total	Dont, à moins d'un an	Dont, de 1 à 5 ans	
Etat :				
Etat, créances diverses	7 603	7 603		20 044
Etat, Produit à recevoir				0
Créances sociales				4
Comptes courants filiales et divers	38 359	38 359		81 989
Provision pour dépréciation	- 11 391	- 11 391		-27 576
Total	34 571	34 571		74 461

Les créances « Etat, créances diverses » concernent principalement l'impôt sur les bénéfices et les créances de TVA.

Le poste « Provision pour dépréciation » au 31 décembre 2020 correspond à la dépréciation de comptes courants de filiales.

6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital Social	Prime d'apport	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux Propres
Capitaux propres au 31/12/2019	60 522	103 100	6 052	0	223 184	392 858
Affectation du résultat 2020			223 184		-223 184	0
Résultat de l'exercice					-13 177	-13 177
Capitaux propres au 31/12/2020	60 522	103 100	229 236	0	-13 177	379 681

Le capital social au 31 décembre 2020 est ainsi constitué de 6 052 185 d'actions, d'une valeur nominale de 10 €, détenu à 100% par Experis A/S -Danemark.

Manpower France Holding S.A.S. et ses filiales sont consolidées par Manpower Incorporated, maison mère américaine du groupe, suivant la méthode de l'intégration globale.

7. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

Les provisions pour risques et charges, d'un montant de 1 005 K€ concernent la provision pour engagement de retraite pour 893 K€ et les contentieux pour 112 K€.

	Solde au 31/12/2019	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Provision pour risques	202		90	112
- Contentieux	202		90	112
Provision pour charges	922	321	350	893
- Retraite	922	321	350	893
Total	1 124	321	440	1 005

8. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières s'analysent comme suit :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019
	Total	Dont à moins d'un an	Dont de 1 à 5 ans	
Groupe – Emprunts et comptes courants	1 127 805	1 127 805		1 030 396
Total	1 127 805	1 127 805		1 030 396

Le montant des emprunts et dettes financières au 31 décembre 2020 correspond, pour l'essentiel, aux avances de trésorerie reçues des filiales.

9. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » représente 1 234 K€, à échéance à moins d'un an.

10. PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES

Les dettes personnel et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an et correspondent à des dettes envers :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Personnel	1 550	2 117
Organismes sociaux	978	1 322
Total	2 528	3 439

La société emploie, à fin décembre 2020, 27 salariés en contrat à durée indéterminée pour 28 à la fin de l'exercice 2019.

11. DETTES FISCALES

Les dettes fiscales, d'un montant de 1 560 K€, sont à échéance à moins d'un an et comprennent pour l'essentiel de la TVA.

12. RESULTAT D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'exercice 2020 comprennent pour l'essentiel :

- Les facturations de redevances à Manpower France SAS et autres filiales du groupe au titre de la redevance d'utilisation de la marque dans le cadre d'un contrat de sous-licence d'exploitation, pour 23 711 K€,
- La refacturation de frais faite aux filiales pour 8 294 K€.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2020 incluent notamment :

- Les frais de redevances de marque facturés par Manpower Inc., maison mère américaine du groupe pour 23 711 K€,
- Les frais d'assistance facturés par Manpower France SAS pour 368,5 K€.
- La mise à disposition de personnel pour 1 965 K€

13. RESULTAT FINANCIER

Celui-ci s'analyse comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits financiers de participations	-	225 234
Produits financiers de créances immobilisées	215	327
Autres Intérêts et produits assimilés	595	1 347
Reprise sur provision pour dépréciation de titres de participation et pour risques et charges	130	0
Dotations sur provision pour dépréciation de titres de participation	-	-8 194
Intérêts et charges assimilées	-29 666	-4 296
Total	-28 726	214 418

Les intérêts et charges assimilées sont principalement composés des intérêts sur les avances de trésorerie des filiales pour 1 595 K€ et du mali de TUP de Damilo SAS pour 28 071 K€.

14. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Celui-ci comprend les éléments suivants :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Prix de cession des immobilisations cédées	488	354
Reprise provision dépréciation d'actif	27 145	0
Dotation provision dépréciation actif	-10 955	-431
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-151	-82
Autres produits et charges exceptionnels	-	27
Total	16 527	-132

Ils comprennent notamment une dotation au provision pour dépréciation de comptes courants pour filiales de -10 955K€, d'une reprise au provision pour dépréciation de comptes courants des filiales pour 27 145 K€ , et le résultat des cessions des actifs immobilisés.

15. IMPOSITION

La charge d'impôt de l'exercice, y compris les contributions, s'analyse comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôt au taux nominal sur résultat courant	10 989	-71 271
Impôt au taux nominal sur résultat exceptionnel	-5 292	45
Impact des :		
Différences permanentes	-3 801	76 587
Différences temporaires	8	-117
Moins-value nette à LT	-34	-2 821
Impact Intégration Fiscale	2 707	13 877
Autres	39	13
Charge d'impôt de l'exercice	4 617	16 313

En 2020, cette convention a généré un gain d'impôt total de 4 577 K€, dont 1 870 K€ au titre de la perte de Manpower France Holding. En l'absence d'intégration fiscale, Manpower France Holding n'aurait constaté ni charge ni produit d'impôt.

16. ENTREPRISES LIEES

Les soldes et flux des opérations avec les entreprises liées se présentent comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
<u>Bilan Actif :</u>		
- Titres de participations	444 288	428 805
- Autres Immobilisations Financières	130 289	252
- Autres créances	26 973	54 293
<u>Bilan Passif :</u>		
- Provisions pour risques et charges		
- Emprunts et dettes financières	1 127 805	1 030 396
<u>Compte de résultat :</u>		
- Chiffre d'affaires	8 043	8 630
- Autres produits	23 711	26 357
- Charges d'exploitation	-2 044	-1 996
- Autres charges	-23 711	-26 357
- Intérêt et produits assimilés	178	268
- Intérêts et charges assimilés	- 1 595	-3 112
- Reprise sur provision sur titres	24 927	0
- Reprise sur provision pour risques	0	0
- Dividendes perçus	0	225 235
- Dotation aux provisions sur titres	0	- 8 194
- Dotation aux provisions sur créances	-10 955	-431
- Reprise sur provision sur créances	27 145	0

Ces soldes et flux avec les entreprises liées concernent essentiellement la société mère française, Manpower France Holding, et ses filiales, ainsi que la société mère américaine, Manpower Inc.

17. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés -Engagement de retraite

Les engagements de retraite non reconnus au 31 décembre 2020 s'élèvent à 1 069 K€.

18.EVENEMENTS POST-CLÔTURE.

Il n'y a pas d'événement significatif à ce jour.

19.HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires hors taxes des commissaires aux comptes au titre de l'exercice s'élève à 16 K€.



Manpower®

SAS MANPOWER FRANCE HOLDING
13 Rue Ernest Renan

92723 NANTERRE CEDEX
FRANCE

MANPOWER FRANCE HOLDING

S.A.S. au capital de 60 521 850 €

Siège social : Immeuble Eureka

13 rue Ernest Renan

92723 Nanterre Cedex

562 087 791 R.C.S Nanterre

**PROCES-VERBAL DU PRESIDENT CONSTATANT LES RESULTATS
DE LA CONSULTATION ECRITE DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2021**

EXTRAIT

Début d'extrait

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à la somme (13 176 903) euros, après prise en compte de la distribution de réserves, d'une montant de 188 000 000 euros, prélevée sur le compte « *Autres Réserves* » réalisée le 28 avril 2021, de la façon suivante :

- Affectation du résultat de l'exercice, soit la somme de (13 176 903) euros, au compte « *Autres Réserves* », dont le solde serait ainsi ramené de 35 184 814 euros à 22 007 911 euros,
- Dotation de la somme de 1 065 euros au compte « *Report à Nouveau* » pour le ramener de (1.065) euros à 0 euro, par prélèvement sur le compte « *Autres Réserves* » dont le solde serait ainsi ramené de 22 007 911 euros à 22 006 846 euros.

L'associé unique constate que, compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société ressortent désormais à la somme de 191 680 755 euros, pour un capital de 60 521 850 euros, et demeurent par conséquent supérieurs au montant minimum légal fixé à la moitié du montant du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que les dividendes mis en distribution et les revenus distribués au titre des trois derniers exercices précédant l'exercice écoulé ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende total versé au titre de l'exercice	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
31.12.2017	-	-	-
31.12.2018*	235 237 925 €	-	235 237 925 €
31.12.2019	-	-	-

* Distribution exceptionnelle de réserves en date du 28 mars 2019

L'Associé Unique a approuvé la décision ci-dessus.

Fin d'extrait

Certifié conforme

Le Président

Donald MONDANO



MANPOWER FRANCE HOLDING SAS

Société par actions simplifiée

13 rue Ernest Renan

92 000 NANTERRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MANPOWER FRANCE HOLDING SAS

Société par actions simplifiée

13 rue Ernest Renan, NANTERRE 92000, FR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'associé unique de la société MANPOWER FRANCE HOLDING SAS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MANPOWER FRANCE HOLDING SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 mai 2021

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Didier OBRECHT



Manpower®

ANNEXES

SAS MANPOWER FRANCE HOLDING
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

2020

BILAN AU 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en milliers d'Euros)

A C T I F	31 Décembre 2020			31 Décembre 2019	P A S S I F	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
ACTIF Immobilisé :					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Capital	60 522	60 522
Immobilisations corporelles	5 754	5 032	722	848	Primes d'apport	103 100	103 100
Titres de participation	472 714	28 426	444 288	428 805	Réserves et report à nouveau	229 236	6 052
Autres immobilisations financières	130 289	0	130 289	252	Résultat de l'exercice	-13 177	223 184
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	608 757	33 458	575 299	429 904	TOTAL CAPITAUX PROPRES	379 681	392 858
					PROVISIONS POUR RISQUES	112	202
					PROVISIONS POUR CHARGES	893	922
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Avances et acomptes versés sur commande	29		29	22	Emprunts et dettes financières	1 127 805	1 030 396
Clients et comptes rattachés					Fournisseurs et comptes rattachés	1 234	1 288
Autres créances	45 962	11 391	34 571	74 462	Personnel et comptes rattachés	2 528	3 439
Valeurs mobilières de placement					Etat	1 560	1 818
Disponibilités	903 913		903 913	926 533	Autres dettes	0	0
Charges constatées d'avance	1		1	4	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	949 904	11 391	938 513	1 001 020	TOTAL DETTES	1 133 127	1 036 942
TOTAL ACTIF	1 558 661	44 848	1 513 813	1 430 924	TOTAL PASSIF	1 513 813	1 430 924

Les notes de l'annexe font partie intégrante des états financiers.

COMPTE DE RESULTAT 2020
(Montants exprimés en milliers d'Euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Chiffre d'affaires	8 294	8 879
Autres produits	23 711	26 357
Reprises sur amort et prov, et transfert de charges	458	75
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Frais de personnel	-8 415	-9 754
Autres charges	-28 635	-31 537
Impôts et taxes	-583	-792
Dotations aux amortissements et provisions	-425	-643
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 595	-7 416
RESULTAT FINANCIER	-28 726	214 418
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 527	-132
PARTICIPATION	-	-
IMPOT SUR LES BENEFICES	4 617	16 313
RESULTAT NET	-13 177	223 184

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2020
(Montants exprimés en milliers d'Euros)

	Exercice 2020	Exercice 2019
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (I)	-29 849	232 105
OPERATIONS D'EXPLOITATION :		
Variation Créances clients et autres	56 072	-6 441
Variation des Dettes fournisseurs et autres	- 1 223	-810
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION (II)	54 849	-7 251
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT :		
Cessions d'Immobilisations incorporelles et corporelles	465	355
Acquisitions d'Immobilisations incorporelles et corporelles	0	-1
Cessions d'immobilisations financières	23	0
Mouvement des immobilisations financières	-145 516	18 612
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT (III)	-145 028	18 966
OPERATIONS DE FINANCEMENT :		
Dividendes versés	0	-235 237
Autres Dettes financières	97 408	-11 241
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT (IV)	97 408	-246 478
VARIATION DE TRESORERIE (I+II+III+IV)	-22 620	-2 658
Trésorerie au 1er janvier	926 533	929 191
Trésorerie au 31 décembre	903 913	926 533
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (I+III+IV)		
EMPLOI NET.....	77 469	
RESSOURCE NETTE.....		4 593

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020
(Montants exprimés en milliers d'Euros)

1. PRINCIPES GENERAUX ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les comptes annuels sont établis selon les principes et méthodes comptables définis par le Plan Comptable Général tel que présenté par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié par le règlement n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016.

Les éléments du bilan sont comptabilisés à leur valeur historique. Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de Manpower France Holding à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Conformément à la loi et aux statuts de la société, les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Les montants figurant dans l'annexe sont exprimés en milliers d'Euros.

Début janvier 2020, la découverte d'un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2) a été annoncée par les autorités sanitaires chinoises et l'OMS et la qualification de pandémie retenue par l'OMS, le 11 mars 2020. Dans les mois qui ont suivis, des mesures restrictives ont été imposées afin de limiter la propagation du virus.

Cette situation nous a mené à prendre différentes mesures en conformité avec les directives gouvernementales afin de maintenir l'activité de la Société tout en nous assurant de la sécurité de l'ensemble des collaborateurs.

Néanmoins, eu égard à l'activité de la Société, la pandémie a eu peu d'impact sur les comptes 2020 et il n'y a pas eu recours aux aides proposées par l'Etat Français.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (coûts directs et indirects).

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribueraient à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Elles se décomposent de la façon suivante :

	Valeur brute				
	Solde au 31/12/2019	Acquisition	Sortie	Virement poste à poste	Solde au 31/12/2020
Terrain	399		-10		388
Construction	3 448		-187		3 261
Agencements, installations	2 157		-55		2 103
Matériel de bureau et mobilier informatique	2				2
Avances et Acomptes	0				0
Total	6 006		-252	0	5 754

	Amortissement / Dépréciation			
	Solde au 31/12/2019	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2020
Terrain				
Construction	3 023	91	-176	2 938
Agencements, installations	2 134	13	-55	2 092
Matériel de bureau et mobilier informatique	1	1		2
Total	5 158	105	-231	5 032

Les durées et modes d'amortissement sont les suivants :

Construction	: 25 ans en linéaire
Bâtiments modulaires	: 15 ans en linéaire
Agencements, installations	: 9 ans en linéaire
Matériel de bureau et mobilier informatique	: 3 ans en linéaire

3. TITRES DE PARTICIPATION

Les titres sont comptabilisés à leur coût de revient.

Ils correspondent à des filiales entièrement contrôlées par la société. Ces filiales interviennent principalement dans le secteur d'activité du travail temporaire et du recrutement soit en France, soit à l'étranger.

Les renseignements les concernant sont donnés dans le tableau des filiales et participations joint à cette annexe.

	Solde au 31/12/2019	Acquisition nouvelles filiales	Augmentation des titres de filiales	Cession / Sorties (TUP)	Solde au 31/12/2020
Titres de Participation	482 158		44 137	53 581	472 714

Les mouvements du poste « titres de participation » sont liés à :

- L'augmentation des titres des filiales :
 - Manpower Hongrie,
 - Manpower Nouvelles Compétences,
 - Manpower Group Solutions,
 - Damilo SAS,
 - Right Management.
- La sortie des titres Damilo SAS à la suite de la Transmission Universelle de Patrimoine en octobre 2020.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, basée sur des évaluations multicritères, tenant compte notamment des perspectives de rentabilité future, est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation s'élève à 28 426 K€ au 31/12/2020.

La reprise de provision pour dépréciation concerne les titres Damilo SAS.

	Dépréciation			
	Solde au 31/12/2019	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2020
Titres de Participation	53 354		24 928	28 426
Total	53 354		24 928	28 426

Le tableau des filiales et participations s'établit ainsi :

Filiale	% de détention	Capitaux propres (y compris résultat net)	Résultat Net	Valeur Brute	Valeur Nette	Provision s/titres
MANPOWER France SAS 13 rue Ernest Renan, 92000 NANTERRE	100,00	1 181 178	31 093	358 397	358 397	-
MONACO 9 rue Princesse Florestine, 98000 MONACO	99,99	2 801	223	152	152	-
TAPFIN 52-54 rue du Capitaine Guynemer, 92400 COURBEVOIE	100,00	- 77	- 81	1 526	1 488	- 38
MANPOWER Nouvelles Compétences 13 rue Ernest Renan, 92000 NANTERRE	100,00	1 057	- 1 443	17 745	5 753	- 11 992
SUPPLAY SAS 2 rue Gaston Boyer, 51100 REIMS	100,00	172 037	17 345	1 580	1 580	-
HONGRIE Manpower K.F.T 1133 Budapest, Váci ut 76	100,00	- 1 235	- 1 432	4 499	2 296	- 2 203
MAROC, SMTT MANPOWER Tour Végétale Jasmin, 1 rue des Plateformes Lot n°123 – 5ème et 6ème Etage 20.036 – Casablanca	100,00	- 787	- 1 332	6 195	6 195	-
NOUVELLE CALEDONIE, Manpower Nouvelle Calédonie 37, Rte Baie des Dames - ZI Ducos, BP 27826 98800 NOUMEA	100,00	2 698	- 128	922	922	-
POLOGNE, MANPOWER Polska SP ZOO UL, Prosta 68 00-838 WARSZAWA	100,00	17 636	4 591	629	629	-

Filiale	% de détention	Capitaux propres (y compris résultat net)	Résultat Net	Valeur Brute	Valeur Nette	Provision s/titres
REPUBLIQUE TCHEQUE, Manpower S.R.O Na Florenci 2116/15 Nove Mesto, 11000 PRAHA 1	100,00	14 864	1 767	438	438	-
ROUMANIE, Manpower Romania SRL B.DUL UNIRII, Secteur 5,05561 BUCAREST	100,00	4 398	- 75	762	762	-
SLOVAQUIE, Manpower Slovaquie Lazaretska 8, 81108 BRATISLAVA	100,00	3 091	527	1 813	1 200	- 613
TUNISIE, Manpower Tunisie International Immeuble Kaffel , Rue du lac Loch Ness ,1053 TUNIS	99,98	90	- 67	1 662	451	- 1 211
TUNISIE, Manpower Tunisie Immeuble Kaffel , Rue du lac Loch Ness ,1053 TUNIS	99,59	534	151	868	868	-
MANPOWERGROUP SOLUTIONS 13 rue Ernest Renan, 92000 NANTERRE	100,00	1 214	28	16 249	14 035	- 2 214
MANPOWERGROUP France 176 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY/SEINE	100,00	60	- 4	127	89	- 38
EXPERIS EXECUTIVE France 176 Avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY/SEINE	100,00	- 12 420	- 9 517	10 117	-	- 10 117
EXPERIS FRANCE 15 rue Christian PAUC 44000 NANTES	100,00	15 954	5 658	40 697	40 697	-
RIGHT MANAGEMENT CONSULTANTS France 1 Place de la Pyramide,Tour Atlantique 92800 Puteaux	100,00	- 1 070	- 2 877	8 335	8 335	-

4. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les autres immobilisations financières comprennent :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019
	Total	Dont, à moins d'un an	Dont, de 1 à 5 ans	
Prêt intragroupe	130 037	130 037		0
Autres	252	252		252
Total	130 289	130 289		252

5. AUTRES CREANCES

Les autres créances comprennent :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019
	Total	Dont, à moins d'un an	Dont, de 1 à 5 ans	
Etat :				
Etat, créances diverses	7 603	7 603		20 044
Etat, Produit à recevoir				0
Créances sociales				4
Comptes courants filiales et divers	38 359	38 359		81 989
Provision pour dépréciation	- 11 391	- 11 391		-27 576
Total	34 571	34 571		74 461

Les créances « Etat, créances diverses » concernent principalement l'impôt sur les bénéfices et les créances de TVA.

Le poste « Provision pour dépréciation » au 31 décembre 2020 correspond à la dépréciation de comptes courants de filiales.

6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital Social	Prime d'apport	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Capitaux Propres
Capitaux propres au 31/12/2019	60 522	103 100	6 052	0	223 184	392 858
Affectation du résultat 2020			223 184		-223 184	0
Résultat de l'exercice					-13 177	-13 177
Capitaux propres au 31/12/2020	60 522	103 100	229 236	0	-13 177	379 681

Le capital social au 31 décembre 2020 est ainsi constitué de 6 052 185 d'actions, d'une valeur nominale de 10 €, détenu à 100% par Experis A/S -Danemark.

Manpower France Holding S.A.S. et ses filiales sont consolidées par Manpower Incorporated, maison mère américaine du groupe, suivant la méthode de l'intégration globale.

7. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

Les provisions pour risques et charges, d'un montant de 1 005 K€ concernent la provision pour engagement de retraite pour 893 K€ et les contentieux pour 112 K€.

	Solde au 31/12/2019	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde au 31/12/2020
Provision pour risques	202		90	112
- Contentieux	202		90	112
Provision pour charges	922	321	350	893
- Retraite	922	321	350	893
Total	1 124	321	440	1 005

8. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières s'analysent comme suit :

	31 décembre 2020			31 décembre 2019
	Total	Dont à moins d'un an	Dont de 1 à 5 ans	
Groupe – Emprunts et comptes courants	1 127 805	1 127 805		1 030 396
Total	1 127 805	1 127 805		1 030 396

Le montant des emprunts et dettes financières au 31 décembre 2020 correspond, pour l'essentiel, aux avances de trésorerie reçues des filiales.

9. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » représente 1 234 K€, à échéance à moins d'un an.

10. PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES

Les dettes personnel et comptes rattachés sont à échéance à moins d'un an et correspondent à des dettes envers :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Personnel	1 550	2 117
Organismes sociaux	978	1 322
Total	2 528	3 439

La société emploie, à fin décembre 2020, 27 salariés en contrat à durée indéterminée pour 28 à la fin de l'exercice 2019.

11. DETTES FISCALES

Les dettes fiscales, d'un montant de 1 560 K€, sont à échéance à moins d'un an et comprennent pour l'essentiel de la TVA.

12. RESULTAT D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'exercice 2020 comprennent pour l'essentiel :

- Les facturations de redevances à Manpower France SAS et autres filiales du groupe au titre de la redevance d'utilisation de la marque dans le cadre d'un contrat de sous-licence d'exploitation, pour 23 711 K€,
- La refacturation de frais faite aux filiales pour 8 294 K€.

Les charges d'exploitation de l'exercice 2020 incluent notamment :

- Les frais de redevances de marque facturés par Manpower Inc., maison mère américaine du groupe pour 23 711 K€,
- Les frais d'assistance facturés par Manpower France SAS pour 368,5 K€.
- La mise à disposition de personnel pour 1 965 K€

13. RESULTAT FINANCIER

Celui-ci s'analyse comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits financiers de participations	-	225 234
Produits financiers de créances immobilisées	215	327
Autres Intérêts et produits assimilés	595	1 347
Reprise sur provision pour dépréciation de titres de participation et pour risques et charges	130	0
Dotations sur provision pour dépréciation de titres de participation	-	-8 194
Intérêts et charges assimilées	-29 666	-4 296
Total	-28 726	214 418

Les intérêts et charges assimilées sont principalement composés des intérêts sur les avances de trésorerie des filiales pour 1 595 K€ et du mali de TUP de Damilo SAS pour 28 071 K€.

14. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Celui-ci comprend les éléments suivants :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Prix de cession des immobilisations cédées	488	354
Reprise provision dépréciation d'actif	27 145	0
Dotation provision dépréciation actif	-10 955	-431
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-151	-82
Autres produits et charges exceptionnels	-	27
Total	16 527	-132

Ils comprennent notamment une dotation au provision pour dépréciation de comptes courants pour filiales de -10 955K€, d'une reprise au provision pour dépréciation de comptes courants des filiales pour 27 145 K€, et le résultat des cessions des actifs immobilisés.

15. IMPOSITION

La charge d'impôt de l'exercice, y compris les contributions, s'analyse comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
Impôt au taux nominal sur résultat courant	10 989	-71 271
Impôt au taux nominal sur résultat exceptionnel	-5 292	45
Impact des :		
Différences permanentes	-3 801	76 587
Différences temporaires	8	-117
Moins-value nette à LT	-34	-2 821
Impact Intégration Fiscale	2 707	13 877
Autres	39	13
Charge d'impôt de l'exercice	4 617	16 313

En 2020, cette convention a généré un gain d'impôt total de 4 577 K€, dont 1 870 K€ au titre de la perte de Manpower France Holding. En l'absence d'intégration fiscale, Manpower France Holding n'aurait constaté ni charge ni produit d'impôt.

16. ENTREPRISES LIEES

Les soldes et flux des opérations avec les entreprises liées se présentent comme suit :

	Exercice 2020	Exercice 2019
<u>Bilan Actif :</u>		
- Titres de participations	444 288	428 805
- Autres Immobilisations Financières	130 289	252
- Autres créances	26 973	54 293
<u>Bilan Passif :</u>		
- Provisions pour risques et charges		
- Emprunts et dettes financières	1 127 805	1 030 396
<u>Compte de résultat :</u>		
- Chiffre d'affaires	8 043	8 630
- Autres produits	23 711	26 357
- Charges d'exploitation	-2 044	-1 996
- Autres charges	-23 711	-26 357
- Intérêt et produits assimilés	178	268
- Intérêts et charges assimilés	- 1 595	-3 112
- Reprise sur provision sur titres	24 927	0
- Reprise sur provision pour risques	0	0
- Dividendes perçus	0	225 235
- Dotation aux provisions sur titres	0	- 8 194
- Dotation aux provisions sur créances	-10 955	-431
- Reprise sur provision sur créances	27 145	0

Ces soldes et flux avec les entreprises liées concernent essentiellement la société mère française, Manpower France Holding, et ses filiales, ainsi que la société mère américaine, Manpower Inc.

17. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés -Engagement de retraite

Les engagements de retraite non reconnus au 31 décembre 2020 s'élèvent à 1 069 K€.

18.EVENEMENTS POST-CLÔTURE.

Il n'y a pas d'événement significatif à ce jour.

19.HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires hors taxes des commissaires aux comptes au titre de l'exercice s'élève à 16 K€.



Manpower®

SAS MANPOWER FRANCE HOLDING
13 Rue Ernest Renan

92723 NANTERRE CEDEX
FRANCE